



Numéro 128 Février 2014

Enquêtes info

Enquête annuelle sur les exploitations forestières en 2012

Quelques chiffres

En 2012, 314 300 m³ de bois ont été récoltés en Île-de-France. Avec 153 750 m³ récoltés, le bois d'énergie représente près de la moitié de la production totale de bois en Île-de-France.

Les activités de sciage et de première transformation du bois (rabotage, fabrication de placage) sont extrêmement faibles. La région compte 6 entreprises, toutes ayant une production inférieure à 2000 m³.

Le volume de bois récolté en Île-de-France représente 1% de la production nationale de bois. Après avoir chuté au début des années 2000, suite à la tempête de 1999, les volumes récoltés ont progressé régulièrement depuis 2005, tant à l'échelle de la France qu'à l'échelle francilienne.

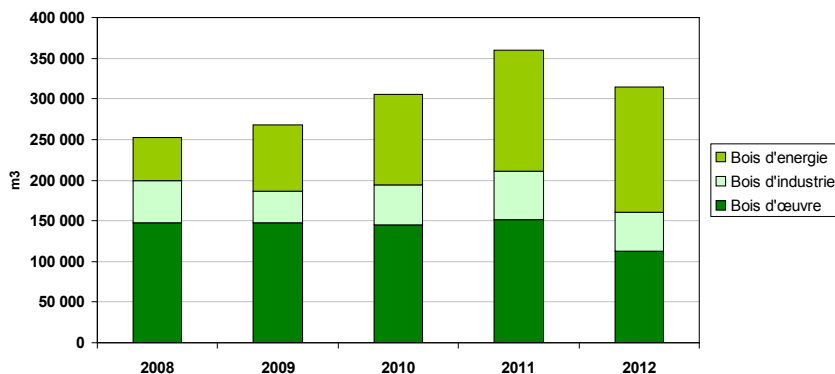
Le volume de bois récolté au cours de l'année 2012 baisse sensiblement par rapport à 2011, de 12 % au niveau national, de 13 % au niveau de la région. L'évolution du volume récolté entre 2011 et 2012 dépend nettement des catégories de bois en Île-de-France :

- Bois d'œuvre : - 26%
- Bois d'industrie : - 19%
- Bois d'énergie : + 3%.

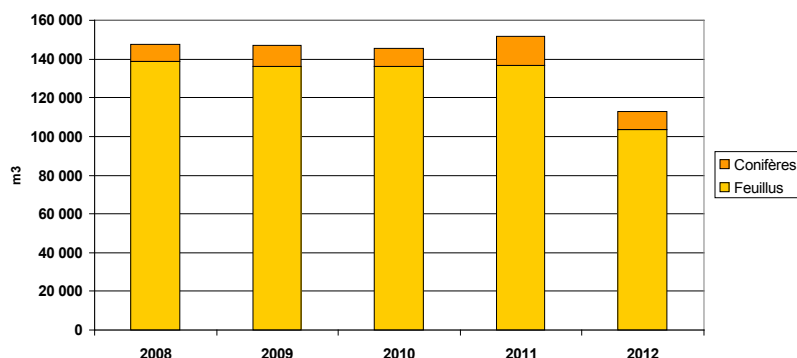
À l'échelle de la France, le volume récolté diminue pour toutes les catégories de bois, même si la baisse est moins marquée pour le bois d'énergie (- 6 %) que pour le bois d'industrie (-10 %) ou d'œuvre (-13 %).

Il faudra attendre de connaître la production de 2013 pour voir si les tendances de 2012 se confirment ou non.

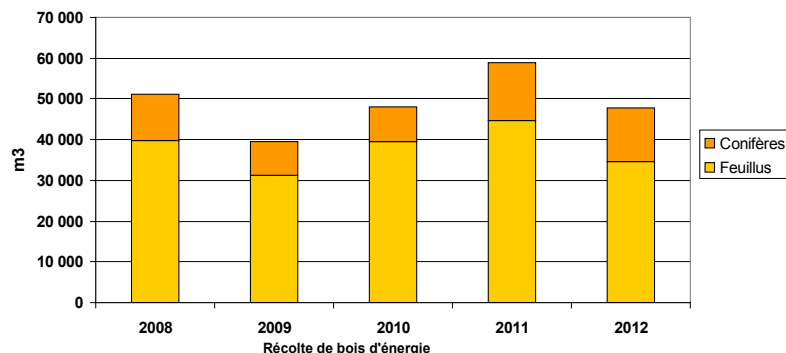
Bois récolté en Ile de France



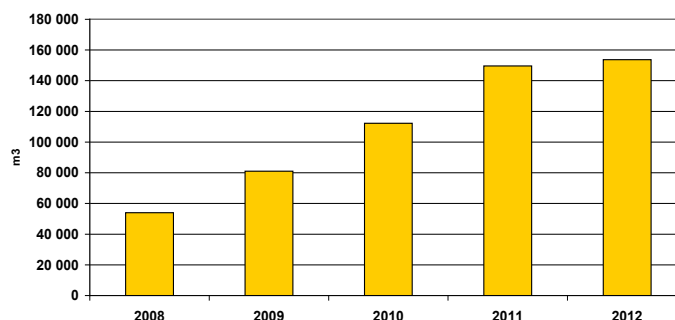
Récolte de bois d'oeuvre



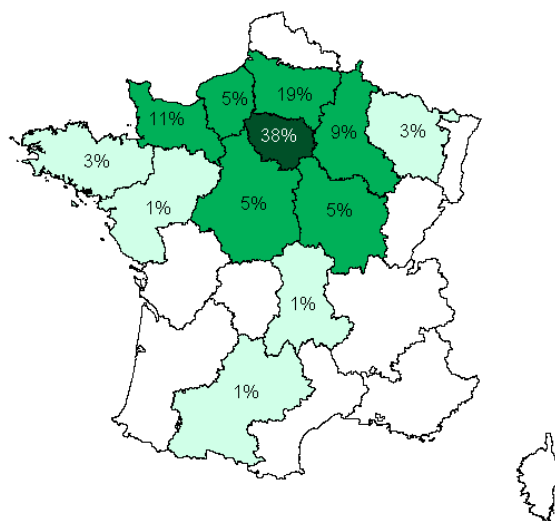
Bois d'industrie



Récolte de bois d'énergie



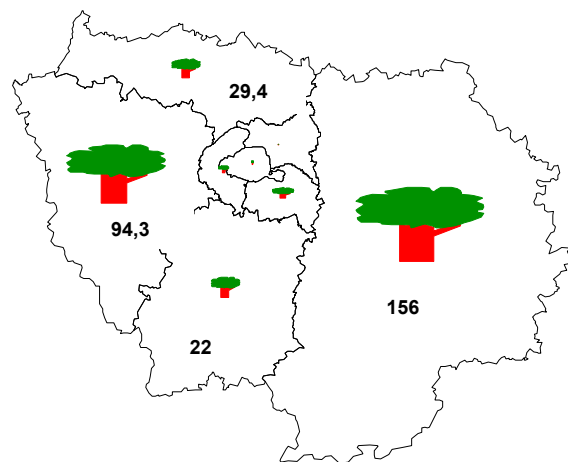
Part du bois récolté en Île-de-France selon la région de localisation de l'entreprise en 2012



Exemple de lecture : 19% du bois francilien a été récolté par une entreprise picarde en 2012.

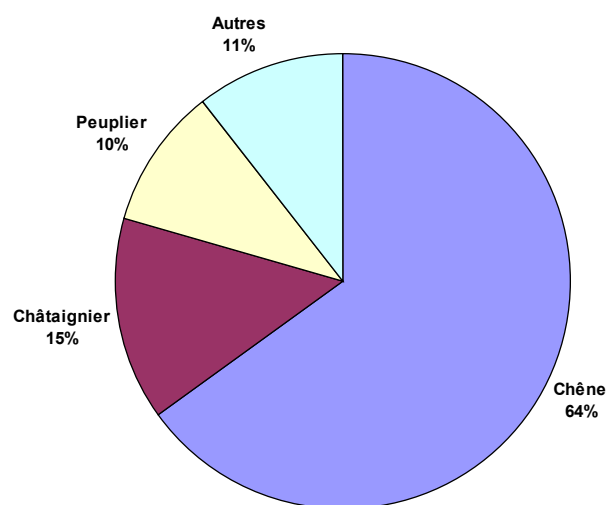
Source : enquête annuelle de branche 2012. «Exploitation forestière»

La Seine-et-Marne, principal lieu de récolte de bois en Île-de-France en 2012 (milliers de m³ récoltés)



Source : enquête annuelle de branche 2012. «Exploitation forestière»

Récolte de bois d'œuvre en Île-de-France en 2012 : principales essences



Source : enquête annuelle de branche 2012. «Exploitation forestière»

Champ de l'enquête

L'enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières et les scieries regroupe deux enquêtes nationales. L'une vise à connaître les récoltes de bois pour la branche d'activité «exploitation forestière». L'autre vise à déterminer les volumes commercialisés par les entreprises de sciage, rabotage, ponçage et imprégnation.

Ces deux enquêtes sont réalisées par les services régionaux de l'information statistique et économique au sein des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Elles sont obligatoires et reconnues d'intérêt général et de qualité statistique par le CNIS.

DÉFINITIONS

•**Une branche (ou branche d'activité)** regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. Au contraire, un secteur regroupe des entreprises ayant une même activité principale.

•**Bois d'oeuvre** : Bois destiné à être scié ou débité pour être utilisé en fabrication, construction ou rénovation.

•**Bois d'industrie** : Bois provenant des arbres prélevés dans les coupes d'éclaircies ou d'amélioration, ainsi que des sous-produits d'exploitation du bois d'oeuvre. Il est destiné à l'industrie de la pâte à papier ou des panneaux (dit bois de trituration) ainsi qu'à quelques produits moins courants tels que poteaux ou bois de mines (dit autres bois d'industrie).

Les chutes de scierie livrées à la trituration sont rattachées aux "produits connexes" de scierie.

•**Bois d'énergie** : Bois utilisé pour produire de l'énergie (chaleur ou électricité).

N.B. : Le bois de chauffage auto-consommé par les particuliers n'est pas dans le champ de l'enquête.